

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Pathologie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 066950

67392

Optique

Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 00450

Société : Royalair Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Retraité

Nom & Prénom : MR ZEGGANI Mohamed

Date de naissance : 01.01.1942

Adresse : 119 HAVAL Wahda - EL ALLIA

2083d Mohammedia - Maroc

Tél. : 06.11.03.50.73

Total des frais engagés : 1294,65 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : X

Date de consultation : 16.11.2020

Nom et prénom du malade : ZEGGANI Mohamed

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : non

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 17/09/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/09/2020	CS	1	250 dh	<i>Dr MOUHNIR A OPHTALMOLOGISTE Spécialisé Dr Hassan</i>
22/09/2020	CS	1	250 dh	<i>Dr MOUHNIR A OPHTALMOLOGISTE Spécialisé Dr Hassan</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE EL HASSANIA Najat BERRI EN BOUCHE DOCTEUR en Pharmacie Si ALLA 163 Bd. de la Resistance 51 ALLA 023 98 75 61 MUHAMMED</i>	22/09/2020	44,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

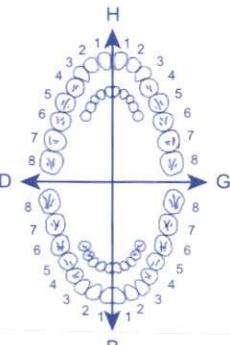
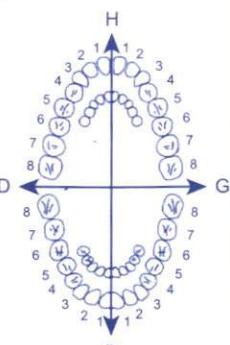
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	22/09/2020					1000 dh Oct

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

**CLINIQUE SPECIALISÉE
MOHAMMEDIA
OPHTHALMOLOGIE**



Docteur MOUNIR M.

Ophthalmologiste

Diplomé de la faculté de médecine

de Liège (Belgique)

Ancien interne des Hôpitaux de Paris

الطب المحمدية
في أمراض وجراحة العين

الدكتور منير م.

طب وجراحة العين

خريج كلية الطب بلجيك (بلجيكا)

داخلي سابق بمستشفيات باريس

22 septembre 2020
Mohammedia, le

Mr. ZEGGANI Mohamed



FLUCON COLLYRE

22/6
1 gtt 3f/j , dans les deux yeux, pendant 10 jours

SICCAPROTECT COLLYRE

22/6
1 gtt 4f/j à vie, dans l'œil gauche



steripharma
PV:22,00 dh

Docteur MOUNIR M.
OPHTHALMOLOGISTE
Clinique Spécialisée
33, Lot Sania Av Hassan II
Mohammedia

33, Lot Sania Av Hassan II, Mohammedia - المحمدية - تجزئية سانيا هارع المصن الثاني

Tél.: 05 23 32 90 02 / 03 - Fax : 05 23 32 38 63 / ICE : 001949640000068

RDV : 06 50 12 88 66 : للموعد

**CLINIQUE SPECIALISÉE
MOHAMMEDIA
OPHTALMOLOGIE**



Docteur MOUNIR M.

Ophthalmologiste

Diplomé de la faculté de médecine

de Liège (Belgique)

Ancien interne des Hôpitaux de Paris

الطب المختص
المحمدية
في أمراض وجراحة العيون

الدكتور منير م.

طب وجراحة العين

خريج كلية الطب بليج (بلجيكا)

داخلي سابق بمستشفيات باريس

17 septembre 2020

Mr. ZEGGANI Mohamed

OCT maculaire

OCT-A

maculopathie droite (DMLA?)

Me 00450

Docteur MOUNIR M.
OPHTHALMOLOGISTE
Clinique Spécialisée
33, Lot Sania Av Bd Hassan II
Mohammedia

33, Lot Sania Av Hassan II, Mohammedia - المحمدية - 33، تجزئة سانيا هارع المصن الثاني - المحمدية -

Tél.: 05 23 32 90 02 / 03 - Fax : 05 23 32 38 63 / ICE : 001949640000068

RDV : 06 50 12 88 66 للموعد :



FACTURE
CLINIQUE SPÉCIALISÉE

MOHAMMEDIA

Ophthalmologie

المصحة المتخصصة

المحمدية

أمراض و جراحة العيون



ICE : 001731349000011

Mohammedia, le : 16.09.2020

090006339

Dr. EZZOUEHAIRO SM

Pr. LAMARI

Dr. MOUNIR

- Consultation Spécialisée
(sur rendez-vous)
- Laser argon / laser YAG
- Angiographie numérisée
- Echographie / Biométrie
- Chirurgie Cataracte par Phako
- Chirurgie vitréo-rétinienne
- Chirurgie strabisme
- Chirurgie voies Lacrymales
- Chirurgie des paupières
- Chirurgie réfractive

ICE 001731349000011

IDENTIFIANT FISCALE 54610273

TAXE PROFESSIONNELLE 39456530

FACTURE N° 1826/2020

OCT

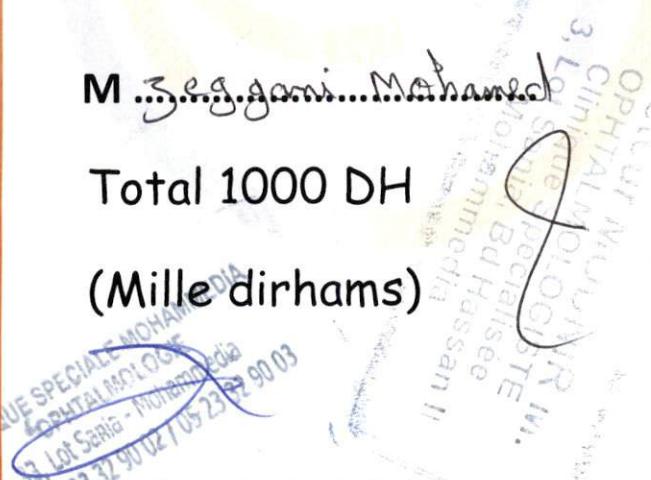
M. Zeggane... Mohamed

Total 1000 DH

(Mille dirhams)

Urgences 24/24

المستجدات



33, Lot SANIA Av Hassan II, Mohammedia - Tél : 05 23 32 90 02 / 03 - Fax : 05 23 32 38 63
Site Web : www.ophtalmoclinic.ma - Patente : 39456530